

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTAUDRAN  
30 juin 2021**

**Madame Marie José ANGELINI, Présidente de l'ASCM, ouvre la séance à**

**Etaient présents : (Annexe 1)**

**Etaient excusés :**

**Assistaient également :**

- Huguette DURANTHON Secrétaire à l'ASCM

La Présidente propose de passer à l'ordre du jour et rappelle les différents points qui seront abordés au cours de la réunion.

**Ordre du jour :**

- 1- Rapport Moral et d'activité de l'A.S.C.M.**
- 2- Rapport financier du Trésorier Exercice 2020**
- 3- Rapport des vérificateurs aux comptes**
- 4- Approbation des comptes et quitus au Trésorier**
- 5- Election des membres du Conseil d'Administration**
- 6- Election des vérificateurs aux comptes**
- 7- Montant de la cotisation A.S.C.M.**
- 8- Perspectives 2021/2022**
- 9- Informations diverses**

**I – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'A.S.C.M. SAISON 2020/2021 – (En fin de CR AG 30/10/21)**

La Présidente de l'ASCM donne lecture du rapport moral et d'activité de la saison 2020/2021.

**VOTE : L'assemblée générale, adopte le rapport moral et d'activité 2020/2021 par :  
21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

**II – RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER EXERCICE 2020 (Annexes 2)**

Commentaires du Trésorier de l'ASCM :

**I Toutes sections + Omnisport**

**Compte de résultat synthétique**

Sans surprise nous constatons une forte contraction des recettes de l'ordre de – 31% en liaison avec la crise sanitaire. Les recettes usagers liées notamment aux manifestations diminuent également de -70 %.

Coté dépenses le coût des activités a bien sur fortement diminué :

- Achats - 38%
- Licences - 42 %

Les frais de fonctionnement ont pu être réduits ou contenus avec des Salaires et Charges à -21.5% mais des frais de gestion qui restent fixes pour l'essentiel.

Les subventions ont été maintenues voire augmentées d'une subvention exceptionnelle de la Mairie de 6 000 euros ; la comptabilisation par le cabinet en dettes diverses des subventions sport à reverser masque le soutien public dont nous disposons.

Subventions Mairie	42 808 euros + 6 500 euros
Subventions Département	1 500 euros + 330 euros exceptionnels
FDVA	2 500 euros.

Soit un total de 53 138 euros.

Ont été reçus également 6 000 euros de subventions à reverser aux sections dont 3 000 euros de la mairie, 700+800 euros de la région et 1 500 euros du CNDS.

Dans le résultat exceptionnel de 5 603 euros sont logées des opérations liées au mécanisme mis en place pour aider à la reprise d'activité à l'automne 2020 ( mécanisme du « *pot commun* » ).

Dans cette situation de contraction très forte des recettes, l'ASCM a su dans son ensemble :

- Réduire les coûts des activités tout en maintenant les rémunérations des intervenants grâce notamment aux dispositifs de chômage technique et la contribution de PSA-GESL.
- Contenir les coûts généraux de fonctionnement.

Cela explique que nous dégagions un léger excédent de 10 986 euros.

### **Flux de trésorerie**

Dans ce contexte la trésorerie globale au 31/12/2020 reste à un bon niveau amélioré par des éléments ponctuels de diminution des créances diverses et d'augmentation transitoire des dettes diverses.

## **II Omnisport**

### **Compte de résultat synthétique**

La contraction des recettes est amplifiée ici par une diminution des « cartes » adhésions, venant des sections mais aussi d'activités gérées qui ont dû s'arrêter en raison de la crise sanitaire.

Sur les frais de fonctionnement, nous pouvons faire les mêmes constats que pour l'ASCM avec une diminution des salaires et charges même si le bureau de l'ASCM n'a pas manqué de travail avec des formalités administratives nouvelles, des changements permanents de règle d'ouverture des activités qui ont grandement mobilisé, au-delà du bureau, le secrétariat.

Les frais de gestion sont des charges fixes mais le paiement en fin d'année des honoraires du cabinet comptable n'a pas permis le remboursement partiel par les sections.

Le poste produit divers est constitué pour l'essentiel :

- D'une aide à l'apprentissage de 2 000 euros
- De la comptabilisation des opérations liées au pot commun.

Le poste subvention appelle les mêmes commentaires que ceux faits au niveau de l'ASCM.

L'excédent de 16 902 euros pour cet exercice si particulier de 2020 est flatteur et doit être relativisé compte tenu des mécanismes de « pot commun » et des versements restant à faire notamment sur l'aide de 15 %.

### **Flux de trésorerie**

La progression de la trésorerie est la somme du résultat 2020 corrigée de la variation des créances et dettes et des dotations nettes aux amortissements. Comme évoqué ci-dessus des versements restent à effectuer.

### **Ventilation des réalisations 2020**

Ce tableau traditionnel vise d'abord à montrer que les efforts des adhérents restent la principale ressource de l'association.

Cette ressource ne serait rien sans le soutien public dont nous disposons, notamment de la mairie de Toulouse :

- Par la mise à disposition de locaux et à leur entretien au quotidien.
- Par les subventions qui viennent fortement contribuer aux coûts de fonctionnement et coordination des activités.

### **III – RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**

Les vérificateurs ont contrôlé les comptes des sections.

Pierre MACIAS les remercie, ainsi que l'ensemble des trésoriers bénévoles, pour leur travail rigoureux.

Les comptes ont été déposés pour enregistrement au cabinet comptable en 2 phases.

- ✓ Première quinzaine de juin pour la période allant du 1 janvier au 31 mai 2020
- ✓ Avant le 31 janvier 2021 pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2020

Il est demandé à l'ensemble des trésoriers de respecter le même échéancier pour la remise des comptes de 2021.

### **IV – APPROBATION DES COMPTES 2019 ET QUITUS AU TRESORIER**

Les documents comptables 2020 et les commentaires du Trésorier de l'ASCM Pierre MACIAS, n'ont pas suscité de commentaires,

**VOTE : L'assemblée générale approuve, les comptes de l'exercice 2020 par :**  
**21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**et donne quitus au Trésorier de l'ASCM, Pierre MACIAS par :**  
**21 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions**

**Approbaton du budget prévisionnel 2021 par :**  
**21 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions**

### **V– APPROBATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DESIGNES PAR LES SECTIONS OU LE BUREAU SORTANT ASCM – ([Annexe 3](#))**

Les assemblées générales des sections ont pu se tenir suivant les consignes sanitaires en vigueur du moment soit en présentiel, soit en consultation, soit en visio,

Nous remercions les bureaux de section qui ont su s'adapter parfaitement à la situation, sachant que ce n'était pas forcément facile à mettre en place.

**VOTE : La liste des membres du conseil d'administration 2021/2022, désignés par les sections ou le Bureau sortant ASCM est adoptée par :**  
**21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

*L'Assemblée Générale est suspendue à h afin de permettre au nouveau Conseil d'Administration d'élire le nouveau bureau pour la saison 2021-2022*

*Le poste de secrétaire est vacant, y a-t-il des candidats ?*

*La séance de l'Assemblée Générale reprend à 21h'*

---

La composition du Bureau ASCM 2021/2022 élu en CA du 30 juin 2021

Présidente : Marie José ANGELINI  
Trésorier : Pierre MACIAS  
Secrétaire : Ghislaine POUXVIEL  
Vice-présidente : Marie-Nicole PELET  
Trésoriers adjoints : Corinne GARRABET, Jean Pierre POUXVIEL,  
Membres : Marie-Thérèse REULAND, Olivier REULAND, Sonja CAYRE,

Marie-José ANGELINI, Pierre MACIAS Corinne GARRABET et Jean Pierre POUXVIEL, conserveront la délégation de pouvoir de gestion et signature sur les comptes bancaire de l'A.S.C.M.

- ✓ Caisse d'Epargne et autres comptes rattachés
- ✓ Crédit Mutuel et autres comptes rattachés

### **Sections et activités gérées par l'ASCM**

Les sections ci-dessous nommées :

- ✓ Anglais
- ✓ Sophrologie
- ✓ Œnologie
- ✓ B.D.
- ✓ Padel
- ✓ Double dutch
- ✓ Stages et événements ASCM

Restent sous la gestion de l'ASCM et seront gérées financièrement sur le compte de l'omnisports, par les Trésoriers de l'association.

## **VI – ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**

La liste des vérificateurs aux comptes est inchangée pour la saison 2021/2022

- Madame MAETHER Marie-Pierre de la section Théâtre Adultes
- Madame PASDELOUP Anne-Marie de la section théâtre jeunes
- Madame DUPLANY Anne-Marie de la section Gymnastique
- Monsieur POUSSIN Gérald de la section rugby loisir
- Monsieur POUXVIEL Jean-Pierre de la section Natation
- Monsieur SEGARRA Jérémie de la section Rugby Loisir
- Madame VENTURIN Jacqueline de la section Gymnastique

**VOTE : La liste des vérificateurs aux comptes ASCM, est reconduite pour la saison 2021/2022 par 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

## VI – MONTANT DE L'ADHESION ASCM 2021/2022

Pour mémoire, rappel des dernières modifications de tarifs adoptées en AG du 18 mai 2016 :

Rappel des tarifs des adhésions appliqués depuis 2016/2017	
<ul style="list-style-type: none"><li>· <b>Enfants et jeunes mineurs</b> jusqu'à 17 ans inclus,</li><li>· <b>Etudiants</b> 18 ans révolus,</li><li>· <b>Adultes</b> 18 ans révolus, bénéficiaires du <b>R.S.A.</b>,</li><li>· <b>Bénévoles</b> sans activité à l'ASCM et sans enfant inscrit dans la section où il apporte son aide</li></ul>	<b>13 €</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>· <b>Adultes</b> : 18 à 69 ans inclus au moment de l'inscription</li></ul>	<b>18 €</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>· <b>Séniors</b> 70 ans et + à la date d'inscription</li></ul>	<b>5 €</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>· <b>Parents bénévoles de section</b> représentant son enfant adhérent jusqu'à 15 ans inclus : 0€ (le parent doit être bénévole dans la section où son enfant évolue et ne pratiquer aucune activité à l'ASCM)</li></ul>	<b>0 €</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Participation aux <b>stages et évènements ponctuels</b> de l'ASCM</li></ul>	<b>5 €</b>

### Rappel de principe :

**La gratuité pour les parents bénévoles** qui apportent une aide à la section dans laquelle évolue son/ses enfants de moins de 16 ans, et pour le(les)quel(s) ils se sont déjà acquittés d'une adhésion de 13€.

Les jeunes de 16 ans et + ne sont plus représentés par leurs parents. Ils ont un droit de vote et peuvent participer aux débats en Assemblée Générale.

Ils peuvent également présenter leur candidature au bureau des sections, et au Conseil d'administration. Pour être Président d'une section ou de l'ASCM, il faut être majeur et avoir plus de 18 ans.

### Date d'application des tarifs.

Le tarif de l'adhésion est défini en fonction de la date d'inscription et non de la date d'anniversaire de l'adhérent dans le courant de la saison.

#### Exemples :

- › Un adhérent qui aura 18 ans en novembre paiera une adhésion de 13 € en s'inscrivant en septembre.
- › De même, qu'un adhérent de 69 ans en septembre, paiera 18 € d'adhésion même s'il a 70 ans en octobre.

### **VOTE** : l'assemblée générale entérine la reconduction des tarifs de l'adhésion A.S.C.M 2020/2021 pour la saison 2021/2022 comme suit :

- Enfants et jeunes jusqu'à 17 ans, étudiants, RSA : 13€
- Adultes 18 à 69 ans : 18€
- Séniors 70 ans et plus : 5 €
- Parent bénévole de section représentant un enfant adhérent jusqu'à 15 ans : 0€
- Bénévoles de section non-représentant d'un enfant adhérent : 13 €
- Participation aux stages et évènements ASCM : 5 €

**Vote : 'l'A.G. consultative, entérine le maintien des tarifs des adhésions 2020/2021 pour la saison 2021/2022**

**Par 21 voix pour, 0 contre, et 0 abstentions.**

**La Secrétaire**  
M. NIGITA

**La Présidente**  
M.J. ANGELINI

## **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE SAISON 2021/2020**

Ce rapport moral a pour but de :

- vous rendre compte de la gestion de l'association tant sur le plan administratif que sur le plan des manifestations
- Permettre l'analyse de la situation afin de mettre en place la saison suivante dans de bonnes conditions.

Il vous sera présenté en 3 parties :

- Gestion de l'exercice 2020/2021
- Activité des différentes sections
- Manifestations et projets de l'ASCM

### **GESTION DE L'EXERCICE 2020/2021**

Cette année, l'A.S.C.M. compte **27 sections**, sportives et culturelles. Pas de nouvelle activité.

Les sections : anglais, œnologie, sophrologie ainsi que la section B.D. sont gérées par l'Omnisports.

2 activités hebdomadaires hébergées :

- « cours de français pour étranger » dispensées par l'Association « Avenir nouvelle maison des chômeurs »
- Atelier mémoire, dispensé par une animatrice déléguée par la CARSAT

Qui n'ont malheureusement pas continué après octobre en raison de la deuxième vague de la pandémie.

#### **✓ Les Adhérents de l'ASCM (annexe 4 graphiques statistiques)**

Le nombre **d'inscriptions en activité hebdomadaire** pour la saison 2020/2021 est de : **1056 inscriptions** contre 1441 en 2019/2020 soit - **385 inscriptions en pratique régulière hebdomadaire. Soit 26,71 % de baisse.**

Le nombre **d'inscriptions en activités ou évènements ponctuels** pour la saison 2020/2021 est de : **20 inscriptions** contre 50 en 2019/2020 soit – **Aucun évènement ponctuel n'a pu avoir lieu, seuls 2 stages ont pu se tenir avant la fermeture d'octobre.** Conséquence directe de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> vague de la crise sanitaire interdisant toutes activités réunissant du public.

Le **nombre total d'inscriptions toutes activités confondues** pour la saison 2020/2021 est de : **1076** contre 1558 en 2019/2020 soit - **482 inscriptions toutes pratiques confondues**

**Nombre d'adhérents** : Ces données ASCM sont extraites du logiciel d'inscription en ligne Intr@ssoc géré par la société Supralog. Le 10 mars 2021, la société OVH mandatée par Supralog pour la protection et le

stockage de ses données, dont celles de l'ASCM, a subi un gigantesque incendie dont nous avons fait les frais par répercussion. A ce jour nous n'avons pas récupéré la reconstitution de ces données, et ne pouvons vous donner plus de renseignements statistiques sur nos adhérents.

### **Conclusion :**

Ces statistiques sont réalisées à partir des données intr@ssoc 2020/2021 sauvegardées par les sections avant l'incendie d'OVH,

Elles nous permettent une analyse statistique sur les activités de l'ASCM. Par comparaison avec la saison dernière, on s'aperçoit que proportionnellement ce sont les activités culturelles qui subissent le plus les conséquences de la crise sanitaires avec une forte baisse d'inscriptions de 43 %. Les activités de loisir présentent une baisse de 16 % des inscriptions. Bénéficiant de protocoles moins restrictifs, l'école de foot a pu prolonger ses activités pour les mineurs et bénéficier d'une saison presque complète. Le tennis de table pratiqué en salle a subi les mêmes arrêts de cours que les sections culturelles et de loisir. Ces 2 sections sportives fédérées accusent tout de même une perte d'inscription de 13 %, alors que leurs effectifs sont généralement stables ou en augmentation.

La fréquentation des stages subit une baisse de fréquentation. Conséquence directe des effets de la crise sanitaire et de l'interdiction d'activité en ERP de type L sur 7 mois de la saison.

#### ✓ **Le personnel de l'A.S.C.M.**

L'ASCM compte, **3 salariés rattachés à l'A.S.C.M., 44 salariés sous convention, 3 intervenants en prestation de service**, répartis comme suit :

- 3 salariés rattachés à l'A.S.C.M. sous contrat CDI.  
(Jean-Michel FRISICARO animateur, Mathilda GELLE Chargée de communication en contrat d'apprentissage en alternance, Huguette DURANTHON Secrétaire.
- 29 salariés sous convention avec PSA (18) ou GESL 31 (11) (*Profession Sport Animation.31*) et 3 sous convention de remplacements ponctuels.
- 1 intervenant mensuel sous convention avec l'association : « *Les passionnés* » (œnologie)
- 1 intervenant mensuel sous convention avec l'association : « *Sophrologie Bien-être* » (Sophrologie)
- 1 intervenant ponctuel sous convention avec l'association : « *Scientilivres* » (stages vulgarisation scientifiques)
- 1 stagiaire en « stage de formation » sous convention avec la section gymnastique

Depuis 2001, les contrats de travail des animateurs sont gérés par P.S.A. 31. Et depuis 2008 tous les contrats de travail concernant les salariés titulaires d'un brevet d'état, sont gérés par G.E.S.L. 31.

#### ✓ **L'A.S.C.M. et ses instances**

Je vous rappelle que l'A.S.C.M. est gérée par un conseil d'administration et un bureau bénévole.

- **Le Conseil d'Administration**, désigné statutairement, a les pouvoirs les plus larges.  
Il regroupe 42 titulaires et 35 suppléants consultés 3 fois au cours de la saison.

Ils ont été amenés à voter sur les points suivants :

- ✓ L'élection du bureau A.S.C.M.
- ✓ Le Budget prévisionnel 2021
- ✓ Tarifs des adhésions saison 2020/2021
- ✓ Choix de procédure d'indemnisation des adhérents
- ✓ Demande d'aide aux sections – Déposée par la section danse moderne

- **Le bureau** était composé cette saison de 10 membres.

Ce bureau s'est réuni 6 fois dans la saison, et plus fréquemment en période de confinement, soit en présentiel à l'ASCM, soit en visio.

C'est un organe exécutif qui a veillé tout au long de l'année à l'application des décisions prises en conseil d'administration et à organiser cette nouvelle saison chaotique dans les meilleures conditions possibles.

Les Membres du bureau ont également représenté l'ASCM lors des sollicitations aux réunions de la D.A.S.C., du service sénior de la Ville de Toulouse, du service des sports, et aux différentes réunions : commissions de quartier (Bureau 5.1, conseil citoyen, Conseil de prévention...). L'ASCM participe également aux réunions des associations du comité de défense des quartiers.

Une équipe ainsi constituée autour des membres du bureau, a su faire vivre l'A.S.C.M. et garder une bonne dynamique malgré les aléas occasionnés par la crise.

## ACTIVITES DES SECTIONS

Point sur les différentes sections qui composent l'ASCM

🌀 **Anglais** : 24 adhérents (- 24) Ateliers de 4 ans à adultes. En collectifs ou ateliers personnalisés. Animés par Laurence puis Chioma. Tous les cours ont été assurés, soit en présentiel, soit en visio. Les séances en visio ont fini par générer un manque d'assiduité chez les enfants. En fin de saison, plusieurs élèves adultes ont décroché également, et n'avaient pas finalisés leur inscription. La reprise en 2021/2022 s'annonce difficile. Nous prévoyons de mettre en place des cours pour les juniors 7/10 ans qui arrivent en bout d'apprentissage et qui souhaiteraient continuer l'anglais sous une autre forme ludique comme : du théâtre en anglais. Projet à suivre et à affiner.

🌀 **B.D.**: 13 adhérents (+3), après quelques années difficiles au niveau de la trésorerie, cet atelier s'autofinance et contre toute attente augmente son effectif. Changement de professeur, Magali a assuré tous les cours visio ou en présentiels. Bonne assiduité des élèves. 1 stage annulé au printemps à cause de la pandémie, Mais une exposition et goûters en prévision pour clôturer la saison.

🌀 **Cirque** : 99 enfants inscrits en ateliers hebdomadaires, (+ 1). 9 participants seulement au stage de juillet, puis annulation du stage d'avril du au confinement. La section n'a plus de bureau bénévole depuis le début de la crise sanitaire. L'idée était que l'omnisport reprenne temporairement la gestion de la section afin d'apurer les dettes et de relancer l'activité par une démarche moins élitiste et plus orientée vers le loisir . Au niveau de la reprise des activités, tous les cours sont pleins, Le cours adultes a été stoppé en début de saison, par l'arrêt des activités en octobre. Les animateurs se sont très impliqués et sont très présents auprès des bénévoles du bureau ASCM. Une bonne dynamique des groupes d'enfants malgré la crise, avec l'organisation de clips vidéo offerts aux parents en compensation des 8 cours manqués. Pour clôturer la saison, le dernier entraînements portes ouvertes en juin avec distribution de goûters. L'activité se diversifie avec l'accès aux activités de cirque, d'un groupe de 4 enfants de l'Hôpital de jour les Autans, encadrés par leur animateurs spécialisés et un animateur ASCM. Expérience très enrichissante de part et d'autre, sachant que nous avons souhaité que ces enfants participent à la réalisation du clip vidéo et au goûter du dernier cours. Le personnel des Autans souhaitent que l'atelier soit maintenu la saison prochaine. Une saison presque normale.

🌀 **Cyber séniors** : 4 adhérents (-10). Cet atelier géré par l'omnisport, consiste à familiariser les séniors à l'outil informatique. L'atelier était animé par Jérôme Tomasi. Malheureusement les conditions protocolaires du COVID sont incompatibles avec la convivialité de cet atelier où l'on pratique l'informatique et la convivialité du petit café d'accueil et des auberges espagnoles. Les cours en visio ont eu raison de la fréquentation de nos habitués, et seuls 4 nouveaux inscrits ont participé aux séances visio organisées par Jérôme Tomasi. Michel Baron a gardé le lien avec certains adhérents pendant le confinement. Tous espèrent pouvoir reprendre un rythme normal à la rentrée.

🌀 **Danse Moderne** : 37 adhérents (- 26) enfants, ados et adultes. Effectifs en baisse. Le bureau de section a décidé de réduire le nombre de cours pour équilibrer la trésorerie. Les responsables de section notent une baisse successive des adhérents depuis quelques années, aggravée cette saison par la crise sanitaire. La fermeture des activités adultes presque immédiate dès la rentrée a causé beaucoup de tort à la section qui n'arrivera pas à équilibrer ses finances sans l'aide financière de l'omnisports, accordée à l'unanimité par les membres du C.A. le 10 juin dernier. La professeure, Géraldine s'est beaucoup impliquée dans le fonctionnement de la section et a assuré tous les cours en visio. Malgré les conditions de travail en visio, les élèves étaient prêtes à donner un spectacle si les conditions sanitaires l'avaient permis. Les membres du bureau, rejointes par de nouvelles recrues bénévoles mettent tout en œuvre pour faire connaître leur section et remonter les effectifs. Une augmentation des tarifs a été voté lors de la dernière AG de section.

② **Danse Bollywood** : 4 inscriptions : (-17). La section n'a pas pu redémarrer le cours enfants faute d'inscriptions. Le cours adulte s'annonçait prometteur, avec de nouvelles élèves, mais comme pour les autres activités adultes les inscriptions ne se sont pas concrétisées après le confinement d'octobre. L'animatrice, Sabine FERNANDEZ, a assuré une partie de la saison en visio, puis a démissionné en février. Le bureau de section s'est mobilisé pour trouver une nouvelle professeure et l'activité a pu trouver une continuité jusqu'en juin. Année très compliquée pour la section.

② **Danse africaine** : 8 adhérentes (- 22), Les cours ont été rapidement interrompus en octobre pour cette section exclusivement constituée d'adultes. Le non-remboursement du dernier trimestre de la saison précédente a refroidi les intentions de ré inscriptions à la section alors que la pandémie perdure. De ce fait le bureau de section a décidé de ne pas encaisser les cotisations de la saison et de faire une année blanche. La section est libre de pratiquer le remboursement au prorata des cours pour les adhérents qui ont participé au cours de septembre et juin. Le bureau est démissionnaire sans candidature de remplacement. Mise en sommeil de la section avec organisation d'une AG de section à la rentrée avec les nouveaux inscrits de la saison 2021/2022. Si aucun bureau n'est constitué à la rentrée, l'activité sera mise en sommeil.

② **Danse de salon** : 16 adhérents (- 70). Comme pour les activités adultes, les cours ont été rapidement interrompus en début de saison et n'ont repris qu'en juin pour la danse country. La danse de salon, discipline de contact, n'a pas repris après l'arrêt d'octobre 2020. Cette activité ne se prêtant pas du tout au cours en visio, aucun moyen de substitution n'a pu être mis en place. Année blanche.

② **Danse ragga (hip hop et dancehall)** : 25 adhérents. (-23) Comme la danse moderne, cette activité perd 50 % de son effectif. Mélanie a assuré l'intégralité des cours en visio. Le bureau de section a essayé à plusieurs reprises de trouver des solutions pour faire des cours en extérieur afin de remotiver « les décrocheurs », mais s'est heurté soit : aux lenteurs administratives traduites par une absence totale de réponse à nos demandes de locaux scolaire de la Mairie de Toulouse pour l'utilisation des préaux ou de la cour, soit une fin de non-recevoir pour l'utilisation de l'espace public engazonné proche de la halle de la machine. Un délai de 3 mois étant requis pour déposer la demande. La section prévoit un stage avec repas partagé le 3 juillet, et une grande mobilisation de ses membres pour relancer la machine en 2021/2022.

② **Dentelle** : 10 adhérentes (- 3). La Présidente a maintenu le contact avec les adhérentes durant les mois d'arrêt d'activité. Les 3 séances de juin ont réuni un effectif réduit. Le bureau a pour projet de faire un bon repas une fois la pandémie et les protocoles levés.

② **École de foot** : 185 adhérents. Peu d'information concernant le fonctionnement sportif de la section car le bureau n'a pas retourné son compte rendu d'AG. Cette section sportive fait partie des rares activités chanceuses qui ont pu fonctionner toute la saison sans trop d'arrêt, compte tenu de sa fréquentation d'adhérents mineurs et du fait de sa pratique en extérieur.

② **Foot Vétérans** : 29 adhérents (+4). Malgré un contexte sanitaire défavorable, la section n'a jamais eu autant de demande d'inscriptions. De ce fait les inscriptions 2021/2022 ne seront acceptées que si un autre joueur abandonne. La section a très peu fonctionné, mais elle a gardé le contact avec ses joueurs via l'application *sporteasy*. 3 matches ont pu être disputés avant la fermeture.

② **Gymnastique** : Effectifs en baisse par obligation sanitaire. 180 adhérents (- 53) encadrés par 6 animateurs, répartis en gym douce, gym de maintien, gym séniors, Qi Gong, yoga et Pilates avec mise en place de jauges restreintes dans les salles pour répondre aux exigences du protocole sanitaire. Après la fermeture du centre au mois d'octobre, des cours en visio pour l'ensemble des disciplines sont venus remplacer les séances en présentiel. 50 % de l'effectif inscrit a participé aux séances visio. Certains adhérents mécontents ont contesté l'absence de remboursement de cotisation. Les cours ayant été maintenus, les salaires payés, il n'était pas possible de procéder au remboursement des cotisations qui aurait mis l'équilibre financier de la section en péril. Ces adhérentes ont été invitées à rejoindre le groupe bénévole, pour soumettre et mettre en application leurs propositions. La section réfléchit à la mise en place de nouvelles disciplines dès que la nouvelle salle située sur le projet immobilier Gonin aura été livrée.

② **Loisirs adultes** : 12<sup>ème</sup> saison. 12 adhérents (-32). Cette section a accusé une forte baisse de fréquentation dès le début de la saison. Dès la fermeture d'octobre il a été décidé par le bureau de section de ne pas continuer l'activité du tout. La Présidente Yvette Durand a gardé contact avec ses adhérents pendant le confinement.

② **Marche de loisir** : La section compte 43 adhérents (-12). Cette section a changé d'animateur à la suite du départ à la retraite de Véronique Gillot. L'arrêt rapide des activités n'a pas aidé à l'intégration de la nouvelle intervenante qui ne semble pas faire l'unanimité. Lors de l'AG le bureau en place démissionnaire n'a pu être remplacé dans son intégralité faute de candidat. La section est en sommeil jusqu'à la prochaine AG

exceptionnelle réunissant les nouveaux adhérents inscrits pour la saison 2021/2022 qui devront élire un nouveau bureau, à minima Président secrétaire et trésorier.

⊗ **Musique** : La crise sanitaire a mis à mal la dynamique de relance de cette activité. 39 adhérents (-22), répartis sur 4 activités (piano, guitare, batterie, éveil musical). L'éveil musical a fonctionné au grès des absences de la salariée et de la fermeture des activités. Très peu de cours ont pu être réalisés alors que les effectifs avaient permis la division du groupe en 2 séances : 3/4 ans et 5/6 ans. Les autres instruments ont connu une forte baisse d'inscription du en partie au non-remboursement du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019/2020. Les séances piano (Myriam seulement), guitare, et batterie en cours particuliers se sont tenues en visio. Cette solution, loin d'être idéale, surtout pour les débutants, a tout de même permis aux adhérents de suivre leur activité. Cette saison des remboursements de cotisation au prorata des séances non réalisées seront effectués. Notamment pour l'éveil musical et les élèves de Françoise qui n'a pas assuré de cours en visio.

⊗ **Natation** : 42 adhérents, (- 13). De grosses difficultés de gestion, dues à la fermeture du bassin de Pech David en travaux. Les adultes ont pu nager dans le bassin nordique de la piscine de Bellevue sur un créneau tardif de 19h à 20h. Les enfants ont été accueillis à la piscine de l'ISAE le mercredi après-midi sur 2 lignes d'eau. A ces difficultés de fonctionnement, les périodes de marche/arrêt des activités, dues à la COVID sont venues se rajouter. Sans compter les périodes d'indisponibilité des bassins en cours de saison pour motif de panne ou de maintenance Le bureau de section a décidé, compte tenu du contexte de fonctionnement en dents de scie, de rembourser ou de ne pas encaisser les chèques en attente. Le bureau de section ne repart pas serein pour la nouvelle saison. En effet si le créneau des adultes de Bellevue semble acquis pour la nouvelle saison, la piscine de l'ISAE ferme ses portes pour travaux, et la section recherche un bassin de remplacement pour un créneau enfants.

⊗ **Enologie** : 11 adhérents, (- 10) Cette activité a lieu une fois par mois de septembre à avril, + 2 séances optionnelles en mai et juin. A la suite de la fermeture d'octobre à juin, seule 1 séance a pu se tenir. De fait, les adhérents ont été remboursé au prorata.

⊗ **Padel** : 19 adhérents, (+ 3). Cette activité proposée en partenariat avec « Padel Tolosa » a bénéficié d'une pratique en extérieur autorisée par le protocole sanitaire. Cette troisième année de partenariat s'est plutôt bien passée dans un respect total des règles sanitaires. Les adhérents de l'ASCM ont pu pratiquer tout au long de la saison. Anne-Marie DUPLANY garde un contact régulier avec les adhérents et le gérant de Padel Tolosa.

⊗ **Pétanque** : Baisse de l'effectif à 49 adhérents (- 24). La section a fait les frais des mesures sanitaires. Les adhérents, ont joué la prudence et ne se sont pas réinscrits pour la plupart. Toutes les manifestations ou évènements ont été annulés. Le projet de couverture du terrain est en cours de réalisation. Une inauguration aura lieu après la livraison des travaux.

⊗ **Rugby loisir** : Effectif en hausse, 84 adhérents (+ 11). De nombreuses manifestations extra sportives étaient prévues. Saison perturbée par l'arrêt des activités. Bonne communication entre les joueurs durant le confinement. Peu de matchs joués.

⊗ **Scrabble** : 27 adhérents (- 7). Effectif tout à fait correct compte tenu du contexte. Véronique SFORZA, Présidente de section a pris soin de prendre des nouvelles de chacun pendant la fermeture du centre et a mis en place des séances de scrabble en visio. Les séances en présentiels ont repris en juin.

⊗ **Sophrologie** : l'Activité « sophrologie pour la gestion du stress », proposée par Brigitte DULIERE, a lieu une fois par mois le samedi. 4 adhérents (-3). 3 séances ont pu avoir lieu en présentiel, 1 en octobre et 2 séances regroupées en juin. Les adhérents seront défrayés des cours non effectués.

⊗ **Tennis de table** : 82 adhérents (- 30) 57 jeunes et 25 adultes. Très peu d'activité cette saison : 4 mois pour les jeunes et 2 mois pour les adultes. Pas de compétition ni d'évènement festif cette saison. Les bénévoles de la section sont restés mobilisés et espèrent une reprise des activités normales pour la saison prochaine.

⊗ **Théâtre adultes** : 9 adhérents (-1) sous la direction de Jeanne RAULLET. Saison difficile pour la troupe. Le projet initialement lancé a dû s'interrompre à la suite d'une lourde blessure d'un de ses membres. Un autre projet a été lancé pour la saison à venir, en attendant son rétablissement, mais le reconfinement a, à nouveau stoppé les répétitions. La distribution n'a pas pu être faite. Année blanche cette saison. Néanmoins, la troupe est attendue à Aucamville en mars / avril 2022 ! 2 adhérents quittent la troupe en fin de saison.

⊗ **Théâtre Jeunes** : 0 adhérent : (- 11). Christian IMBARD, animateur bénévole n'a pas souhaité animer le groupe cette saison pour raison de santé. Le bureau de section a décidé de mettre la section en sommeil cette saison.

La saison 2020/2021 est une saison en demi-teinte. Les activités culturelles ont fait les frais de la pandémie et perdent 43 % de leurs inscriptions. Tous les bureaux de section ont joué le jeu et ont, à chaque fois que c'était possible, proposé une solution de substitution (visio, rattrapage des cours pendant les vacances, mise en place de projets ou d'évènements de substitution : clip vidéo, entraînements portes ouvertes à effectif minimal, goûters à emporter...) La Présidente remercie l'ensemble des bénévoles pour leur implication redoublée et pour leur imagination à trouver des animations de substitutions. Cette mobilisation collective a permis malgré les aléas de la crise sanitaire de maintenir un fonctionnement des activités de l'ASCM et le maintien de certains postes salariés. La Présidente souhaite adresser un grand merci à tous les bénévoles, aux salariés et aux adhérents qui ont joué le jeu.

## **MANIFESTATIONS 2020/2021**

### **I - Les évènements et animations de l'A.S.C.M.**

Ces évènements sont gérés par l'omnisport ou par une section. Ils ont pour but de proposer des animations sportives ou culturelles ouvertes à tous.

Compte tenu du contexte très incertain, aucune programmation d'évènement n'a été diffusée en 2020/2021. Dès qu'une occasion s'est présentée, l'ASCM a décidé au coup par coup de mettre en place un évènement ou un stage.

- 1) **Weekend « La Festi'ronde des enfants »** octobre (non programmée cette saison)
- 2) **Tournois de belote organisés de novembre 2020 à juin 2021** (La section loisir adultes avait programmé 3 tournois de belote. Aucune n'a eu lieu)
- 3) **Galette de l'ASCM janvier 2021** (non programmée cette saison)
- 4) **Représentation Théâtrale adultes** (non programmée cette saison)
- 5) **La journée bien-être et détente** (non programmée cette saison)
- 6) **Fête du court métrage.27 mars 2021**  
24 enfants ont pu participer à la diffusion de films diffusés dans le cadre de la fête du court métrage. Une des rares occasions de répit laissée par la COVID pour organiser cette manifestation pour les mineurs. Bonne participation et des parents ravis de pouvoir inscrire leurs enfants à cette manifestation.
- 7) **Le Tournoi de l'envol 1 mai** (non programmé cette saison)
- 8) **Fête de l'ASCM « Le mois de folie »** juin : (non programmé cette saison)

### **II - Les stages vacances et formations**

© **Stages Danses Africaines** : (non programmés cette saison).

© **Stages de Percussions Africaines** (non programmés cette saison).

© « **Sciences et Techniques** » vacances de Toussaint du 19 au 13 octobre 2019

Stage de vulgarisation scientifique pour les enfants de 7 à 12 ans. Les enfants ont été conquis par ce stage, le seul qui aura pu se tenir avant la fermeture des activités enfants et adultes après les vacances de toussaint.

- ⊗ **Stage « Musique Assistée par Ordinateur** (non programmé cette saison).
- ⊗ **Stage de Tennis de Table** : (stage programmé et annulé suite confinement)
- ⊗ **Formation PSC1** : (non programmés cette saison).
- ⊗ **Stages de BD et Arts plastiques** : (stage programmé et annulé suite confinement et déplacement date de vacances d'avril)
- ⊗ **3 Stages de cirque : Août 2020** :  
11 jeunes ont participé au stage de cirque d'août. Les autres stages ont été déprogrammés
- ⊗ **1 stage Kuduro**: (non programmés cette saison).
- ⊗ **Stages ragga hip hop**:  
1 stage programmé le 3 juillet
- ⊗ **Stages Tennis de Table**:  
1 stage programmé le 7 et 8 juillet

### **III – Partenariats sociaux et Culturels**

L'ASCM travaille également en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels :

- **CARSAT** – (suspendu cette saison)
  - ⊗ Atelier mémoire pour les séniors
- **Association Avenir Maison des Chômeurs**
  - ⊗ Atelier apprentissage du français pour les étrangers 2 ateliers hebdomadaires (suspendus cette saison)
- **Ecole élémentaire Montaudran**
  - ⊗ Aide aux devoirs – 1 élève/1 retraité (suspendu cette saison)
- **Jump Rope Club de Nailloux**
  - ⊗ Pas d'animatrice disponible et arrêt des activités sportive en intérieur
- **Padel Tolosa**
  - ⊗ Convention de partenariat avec l'ASCM. A fonctionnée toute la saison
- **Association Délires d'Encre**
  - ⊗ Stage de vulgarisation scientifique (7 à 14 ans). Le stage a eu lieu
- **Mister Weed**
  - ⊗ Convention de partenariat en communication digitale. L'atelier cyber séniors a fonctionné toutes les saisons.
- **Philippe SAUVAGE CLAE Montaudran.** (Le projet a été annulé)
  - ⊗ Dans le cadre de sa formation BPJEP (organisation d'une fête de quartier)
- **Régie de quartier.** (Le projet a été reporté 2 fois)
  - ⊗ Participation fête de quartier prévue le 7 juillet

### **IV - Partenariat financier et matériel avec le Crédit Mutuel,**

Le Directeur de l'agence du Crédit Mutuel de l'Ormeau, a soutenu l'ASCM et a confirmé l'aide financière apportée pour l'impression des fascicules ASCM.

En contrepartie, l'ASCM véhicule l'image du Crédit Mutuel sur l'ensemble des supports de communication, et lors de nos nombreuses manifestations.

A cette contribution de 1000 € s'ajouteront le montant des frais de tenu de compte de 2 € appliqués sur les comptes bancaires ASCM à redistribuer.

Nous remercions, M BONNEMAISON, Directeur du Crédit Mutuel de l'ormeau et son équipe, pour toute l'aide et le soutien annoncés à l'égard de notre association.

## **PROJETS ET PERSPECTIVES DE L'A.S.C.M. 2021/2022**

### **I – Continuer d'animer le quartier – nouvelle convention triennale d'objectifs et de moyens 2022/2024.**

En cette période de crise sanitaire et d'alternance entre confinement et reprise de la vie normale, les habitants du quartier doivent pouvoir compter sur leurs activités de loisir. Dans l'incertitude de l'évolution de la crise sanitaire, aucun nouveau projet ne pourra être lancé cette saison. L'association devra s'adapter à la situation du moment, et trouver des solutions permettant de préserver la continuité du service auprès des adhérents.

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle convention triennale d'objectifs et de moyens signée entre la Mairie de Toulouse et l'ASCM, les nouvelles perspectives d'engagements devront être définies lors de réunions entre la DASC et les associations partenaires. Nos objectifs devront être établies et rester en concordance avec l'objet défini par publication au journal officiel\*, et aux statuts de l'ASCM pour ne pas engager l'association dans des missions contraires à ses engagements et ses textes officiels.

*\*Pratique des sports de toutes disciplines et d'activités culturelles et animation du quartier Montaudran*

### **II - Rétrocession de l'entretien du centre polyvalent par la Mairie de Toulouse**

Dans le cadre de la convention triennale à venir, la DASC nous a fait part de la rétrocession de l'entretien du centre à la charge de l'ASCM. Marie Nicole PELET, Vice-Présidente a reçu plusieurs sociétés de nettoyage pour établir et comparer les devis. Cette nouvelle charge financière reste non négligeable pour l'ASCM et sera soumise à l'approbation du conseil d'administration le moment venu.

Marie-José ANGELINI, Présidente de l'ASCM, a rendez-vous avec la Directrice de l'école et le Directeur du CLAE pour discuter d'une contribution de l'école et du CLAE, au titre d'occupants de la salle, au même titre que l'ASCM.

Une demande de subvention sera également demandée à la DASC pour financer une partie de cette nouvelle charge. Une nouvelle réunion aura lieu à ce sujet entre la DASC et les associations partenaires.

### **III - Suivi du projet d'attribution de salle d'activités physiques à Gonin**

Les responsables des sections danse et gym se réjouissent de la livraison prochaine de la salle d'activités physiques, destinée à l'usage de l'A S.C.M.

Le bureau de l'ASCM reste associé au suivi de ce projet et espère que cette réalisation se fera en conformité avec les équipements prévus et actés :

- Un plancher flottant
- Un vestiaire implanté avant l'accès à la salle de danse
- Des casiers de rangement pour les chaussures de villes dans les vestiaires
- Une sonorisation intégrée
- Des casiers et placards de rangements fonctionnels à l'intérieur de la salle.
- La pose de film occultant sur les baies vitrées de la salle.
- Une bonne insonorisation pour éviter les problèmes de voisinage

Nous n'avons pas été contacté à ce sujet pour le moment.

### **IV - Mise en œuvre du projet de restructuration et de réorganisation du secrétariat**

Dans le cadre de la modernisation du fonctionnement de l'association, le pôle administratif de l'omnisports devait être restructuré avec la mise en place de 2 bureaux :

- 1 accueil pour le public (dans l'actuelle salle 1 piano)
- 1 bureau administratif ne recevant pas de public (secrétariat actuel)

Ces aménagements permettraient une meilleure organisation des postes de travail améliorant la gestion du travail administratif et l'accueil des publics.

Toutefois, cette restructuration ne pourra avoir lieu qu'une fois la salle de danse livrée, et après la réaffectation des salles aux sections qui continueront à pratiquer leur activité dans le centre.

Une rencontre avec les représentants du service architecture s'est tenue au centre en septembre 2020 et en juin 2021, afin d'identifier les besoins de travaux et de restructuration globale du centre polyvalent, après le départ des activités physiques vers la nouvelle salle Gonin.

Un pré projet est en cours de réalisation et devrait être présenté à l'ASCM pour concertation.

## **VII- Communication**

L'ASCM a fait appel à la structure de formation PIGIER, afin de recruter sur une période de 2 ans, un élève en alternance en contrat d'apprentissage. Mme Mathilda GELLE, Chargée de communication à l'ASCM, étudiante en Master II Management « spécialité . communication digitale » a rejoint l'ASCM le 14 septembre. Elle a géré, conjointement avec les bureaux de section et les animateurs, la mise en place et le suivi des visioconférences des cours pendant le confinement.

Elle va s'occuper à présent de moderniser, et de mettre à jour nos supports de communication. Dans ce contexte elle est chargée de mettre en place une étude pour la refonte du site de l'ASCM qui sera soumis à l'approbation du CA.